



AGENCE
ANTI~~BLA~~BLA

Village informatique
Working Share
15 Rue Alfred Kastler
17000 La Rochelle



Tél : 06 85 80 06 05

gil@antiblaba.fr

gilledurouchoux.com

antiblaba.fr

academiedesconferenciers.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION À L'ART D'ÉCRIRE UNE CONFÉRENCE EN PARTENARIAT AVEC L'AFCP

A retourner complété à :

Académie AntiBlabla - Académie des conférenciers - 15 Rue Alfred Kastler - 17 000 La Rochelle

Ou par mail à : admin@academiedesconferenciers.com -

Tél : 06 85 80 06 05 - Siret : 88455124300014 - NAF : 8559B

NOM..... PRÉNOM.....

ENTREPRISE (si concerné) FONCTION

ADRESSE

CODE POSTALE VILLE

EMAIL@.....

TÉLÉPHONE

DEMANDE UNE INSCRIPTION A LA FORMATION : **L'ART DÉCRIRE UNE CONFÉRENCE**

Dates : Merci de préciser les dates retenues : { 6 et 7 /02 + 9/04 2024 } OU { 11 et 12 /09 + 7/11 2024 }

Lieux : Forum 104 - 104 rue de Vaugirard 75006 Paris

Total droits d'inscription : 2500 €HT soit 3000 € TTC

Pour vous assurer une place vous devez verser un acompte de 600 € TTC. Remboursable aux conditions définies dans les CGV. Le versement de l'acompte vaut acceptation des conditions générales de vente sans restriction. Un échéancier est indiqué à l'article 5 des CGV ci-jointes.

FAIT À : LE :

RÈGLEMENT :

PAR VIREMENT :

IBAN : FR76 1551 9390 8000 0234 2410 186 - BIC : CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE : ACADEMIE ANTI~~BLA~~BLA

Données personnelles : La réforme RGPD entre en vigueur le 25 mai 2018 au sein de l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du site de l'Académie des conférenciers ou par courrier. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal. Toute demande de suppression de vos données implique cependant la clôture de votre compte Client. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription, en ligne ou non, sont utilisées par L'Académie des conférenciers uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre des services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers. J'accepte ces conditions.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Validation des CGV par inscription

Le versement de l'acompte d'inscription DE 500 EUROS HORS TAXES (600 E TTC) vaut pour acceptation des présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Validation de l'inscription

L'inscription à la formation est confirmée et validée dès réception de l'acompte. Seule la réception de cet acompte garantit votre place à la session concernée.

Article 3 : Engagement

En vous inscrivant à cette formation vous vous engagez à suivre le programme dans son intégralité. Si, pour une raison quelconque, vous ne pouvez pas être présent à toutes les journées de formation vous serez tenu de régler l'ensemble de la prestation. Sauf en cas de force majeure, nous envisagerons alors avec vous la meilleure façon de rattraper la ou les journées perdues.

Article 4 : Conditions de remboursement

L'Académie des conférenciers propose des formations de haut niveau à des tarifs tout à fait compétitifs. Ces tarifs sont possibles grâce à la mutualisation que permet un nombre de participants suffisants. Lorsqu'une session est engagée, son équilibre est lié au nombre de participants inscrits. Par conséquent aucun remboursement ne pourra être réalisé après le début de la formation. L'acompte de réservation pourra faire l'objet d'un remboursement si la demande est faite au moins un mois avant le début de la formation.

L'Académie des conférenciers se réserve le droit d'annuler une session de formation au cas où celle-ci ne réunirait pas suffisamment de stagiaires. Auquel cas l'Académie des conférenciers proposera une alternative aux participants inscrits. Ils seront libre d'accepter ou de refuser cette proposition. En cas de refus nous nous engageons à rembourser intégralement les sommes déjà versées.

Article 5 : Tarifs et Échéances des paiements

L'inscription est confirmée dès réception de votre acompte (voir article 1). Le solde sera à régler selon les modalités suivantes : 50% du solde une semaine avant le début de la formation et 50 % à mi parcours.

Tarifs : 2500 € HT - 3000 € TTC

Article 6 : Droit à l'image

Tout au long de la formation des images photos et vidéos seront produites. Elles pourront servir de support à la communication de l'AFCP et de l'Académie des conférenciers. Avant, pendant et après le cycle de formation. Vous avez un droit de regard sur ces images et nous serons vigilant à ne pas en faire un usage qui ne vous convienne pas. Merci de nous faire savoir si vous ne souhaitez pas être pris en photo ou en vidéo.